

MODALITES D'INSCRIPTION

Vous avez un dossier à constituer (téléchargeable sur le site de l'établissement <https://francois-arago.mon-ent-occitanie.fr/>) et à nous apporter au *Lycée François ARAGO, 2 avenue du Lycée, 66000 PERPIGNAN*) selon le planning défini.

Pour constituer le dossier ne nous transmettez jamais de documents originaux, uniquement des photocopies (*comme pour toute administration*).

Dans tous les cas pour les élèves du secondaire, l'inscription au lycée ne sera valable et effective **que si vous avez été affecté(e) au lycée François Arago par la Direction Académique (DSDEN)**. Il est donc inutile de nous transmettre un dossier tant que vous n'avez pas reçu un avis d'affectation émanant de ce service. **Une copie de ce document doit être impérativement joint à votre dossier.**

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

POUR LA SCOLARITÉ :

- Fiche **SECRETARIAT**
- En cas de séparation ou divorce, copie du jugement où est mentionné l'octroi de l'autorité parentale
- Notification d'aménagement au **DNB** Diplôme National du Brevet (s'il y a lieu)
- Copie de l'attestation de Sécurité Routière ASSR

POUR LA GESTION :

- Fiche **Gestion**
- 6€ (chèque ou espèce)
- Une photo récente
- Notification de bourse (si reçue)
- 1 chèque de 61,50 € (*15 repas*) pour les externes déjeunant au self au ticket (à renouveler) **ou** 1 chèque de 550€ pour l'année ou Trimestre 1 : 245€ - Trimestre 2 : 183€ - Trimestre 3 : 122€ pour les demi-pensionnaires au forfait
- Un RIB (Relevé d'Identité Bancaire)

POUR L'INFIRMERIE :

- Fiche **INFIRMERIE**
- Copie du vaccin DT-POLIO + ROR
- Décision d'aménagement au Diplôme National du Brevet (PAI ou GEVASCO s'il y a lieu)

POUR LA MDL (Maison des Lycéens) :

- Feuille d'adhésion (facultatif)

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR LE LYCÉE, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS